

Décision pour information

Subventions Prévention TPE

Dans le cadre de ses missions, la Carsat Centre-Val de Loire met en œuvre un traitement destiné à instruire les demandes de subvention prévention TPE pour effectuer le versement desdites subventions aux entreprises concernées.

Les informations traitées sont, pour les employeurs et leurs tiers déclarants :

- Raison sociale
- N° SIRET ;
- Coordonnées de l'entreprise
- Nom / prénom / fonction et coordonnées (adresse e-mail, numéro de téléphone)
- Devis et factures relatifs aux investissements faisant l'objet de la subvention
- RIB de l'entreprise pour le versement de la subvention

L'accès à ces informations est réservé aux agents de la Carsat Centre-Val de Loire individuellement habilités par le Directeur pour assurer l'instruction des demandes de subvention prévention TPE et le paiement desdites subventions, dans le respect du secret professionnel et la limite du besoin d'en connaître.

Les données sont conservées pendant toute la durée de l'instruction du dossier de demande de subvention et jusqu'à 10 ans après la clôture de l'instruction.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Carsat Centre Val de Loire ou au Délégué à la Protection des Données.

Carsat Centre-Val de Loire
« Subvention Prévention TPE »
30 boulevard Jean-Jaurès
45033 Orléans Cedex 1

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles.

[Commission Nationale Informatique et Libertés -- CNIL 3, Place de Fontenoy TSA-80715-75334 PARIS CEDEX07](#)